



BTT StockTwin 650

Belgian Twin Trophy - Open Belgian Championship

1) Réglement Technique

- **Seules les motos routières homologuées de 650cc ; 2 cylindres, 4-temps, refroidies par air ou par eau sont autorisées de participer dans la classe StockTwin 650**
- **Aucun réglage ou modification du moteur ni aucune modification de la gestion électronique du moteur ne sont autorisées.**

Ce qui est autorisé - n'est pas autorisé – et DOIT être adapté à la moto pour être admis :

En principe, il y a une règle simple à respecter : tout ce qui n'est pas expressément déclaré comme autorisé est interdit d'être adapté.

Une autre règle à respecter est par exemple : un quickshifter n'est pas autorisé si le type de moto n'en est pas équipé lors de l'homologation.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des ajustements les plus importants à effectuer. Pour les réglementations techniques/de sécurité complètes, veuillez-vous référer au site Internet du BMB-FMB : [Règlements Courses sur Route - FMB BMB \(fmb-bmb.be\)](http://fmb-bmb.be)

A. Modifications obligatoires :

1. Les durites de frein avant doivent être remplacées par des durites de frein en acier.
Dans le cas que il y a deux disques il faut 2 conduites de frein séparées
2. Montage protection levier de frein
3. Les repose-pieds doivent être remplacés par des commande reculée de type racing
4. Montage d'une saute vent et d'un sabot moteur pouvant contenir 100% de la capacité d'huile moteur
5. montage des protection de carter moteur/alternateur/démarrreur -> ala GBRacing
6. Montage d'un garde-chaîne
7. Mettre de la mousse (genre Explosafe) dans le réservoir d' essence
8. Montage d'un feu arrière (pour courses « WET race »)

9. Ligaturer l'écrou de remplissage d'huile, le filtre à huile et l'écrou de vidange d'huile
10. Le système de refroidissement ne peut contenir que de l'eau

Note: Il est conseillé de prévoir les supports des étriers de frein, les étriers de frein et les goupilles des plaquettes de frein d'un fil de sécurité.

B. Modifications autorisées :

1. Modification suspension de l'intérieur de la fourche
2. Monter autre type de disque de frein mais on doit conserver le même diamètre des disques d'origine
3. Changer pompe de frein
4. Changement suspension arrière
5. Changement silencieux (doit être un modèle avec DB Killer amovible)
6. Monter un radiateur plus grand ou supplémentaire
7. Ajout d'amortisseur de direction
8. Poignées de frein et d'embrayage réglables
9. Suppression du ventilateur
10. Utilisation de la taille 520 pour la chaîne et les pignons/couronnes
11. Clip-ons
12. Siège mono avec modification du sous-châssis d'origine
13. Embrayage Anti-dribble
14. Roulettes de protection

C. Retrait obligatoire :

1. Crash bars, Béquille latéral et central
2. Phare, feu arrière frein, indicateurs de direction et réflecteurs
3. rétroviseur(s) et klaxon
4. Porte-plaque d'immatriculation et porte-bagages
5. repose-pieds et poignées passagers
6. Crochet de fixation pour casque

D. Numéros et couleurs des disques.

- 1) Numéros autorisées : 001 <-> 999
- 2) Chiffres blanc sur fond noir

E. Pneus

1. Le choix de la marque est libre
2. Les slicks ne sont pas autorisés
3. Des couvertures chauffantes et les pneus pluie sont autorisés
4. La taille maximale des pneus pouvant être utilisée est la taille spécifiée par le constructeur de la moto lors de l'homologation du type de moto.

F. Informations générales

1. L'intention est que, dans la mesure du possible, les pilotes du BTT StockTwin 650 participeront à leurs qualifications et compétitions ensemble avec les pilotes du BTT SuperTwin.
2. La grille de départ est déterminée par le résultat des temps de qualification.
3. La décision d'un départ séparé (wave) est une décision que la direction de course peut prendre sur place.



2. Règlement General Belgian Twin Trophy (BTT-OBC)

Classe StockTwin 650

a) Licences:

Les pilotes qui souhaitent participer au Championnat de Belgique BTT-Open doivent être en possession d'une licence délivrée par une fédération motocycliste reconnue par la FIM.

1. Pour les pilotes belges, il s'agit de la licence BMB-FMB classe «vitesse» «Twin»
2. Pour les pilotes étrangers, ils doivent être en possession d'une licence FIM qui leur permet de participer à des compétitions internationales de motos, type vitesse – motos moderne

b) Profil BTT et cotisation annuelle:

1. Tout pilote qui souhaite participer à une course BTT doit avoir créé un profil BTT sur le site (www.belgiantwintrophy.be) et avoir déposé la cotisation de 40 € sur le compte de l'association. HJ-RacePromo.

2. Le pilote doit avoir, signé et remis à l'organisation BTT le document «renonciation au recours»

c) Le courses du BTT-OBC :

- Pour chaque course BTT-OBC, 2 manches par week-end de course sont prévues. Chaque manche il y a des points à gagner
- Au moins 2 séances d'entraînement sont fournies par course, donc au moins 1 qui compte comme une séance de qualification.

d) Qualification

1. Pour pouvoir prendre le départ d'une course chaque pilote doit avoir complété au moins 3 tours de qualification enregistrés.
et
2. Son meilleur temps ne peut pas dépasser 115% de la moyenne de la somme des 3 meilleurs temps des qualifications de sa classe. Dans le cas que on roule ensemble avec une autre classe le temps de qualification ne peut pas dépasser le 118% de la moyenne de la somme des 3 meilleurs temps dans l'ensemble.

e) Transpondeur

1. Le chronométrage se fait au moyen d'un transpondeur. Chaque participant est tenu d'avoir un transpondeur fonctionnant correctement et suffisamment chargé attaché à sa moto avant le début d'une séance de qualification et des courses.
2. Si un concurrent utilise un transpondeur personnel, il doit indiquer le numéro de ce transpondeur dans son profil BTT et il doit le signaler à l'administration

f) Répartition des points

La répartition des points par manche est la suivante:

1 st place	25 points	6 th place	10 points	11 th place	5 points
2 nd place	20 points	7 th place	9 points	12 th place	4 points
3 rd place	16 points	8 th place	8 points	13 th place	3 points
4 th place	13 points	9 th place	7 points	14 th place	2 points
5 th place	11 points	10 th place	6 points	15 th place	1 point

g) Trophées - Prix

Après la course, l'organisatrice (c'est-à-dire OMS pour la course de Croix-en-Ternois) remet des trophées aux 3 premiers pilotes de la classe BTT StockTwin 650. L'organisatrice peut décider de ne pas attribuer de trophées si moins de 12 pilotes ont participé à la course.

L'organisation BTT fournit, grâce aux sponsors BTT, des prix en nature après chaque session (heat) pour les 3 premiers pilotes. Les pilotes doivent se positionner avec leur moto chez le promoteur BTT après la session (heat).

Si moins de 12 pilotes ont participé, les résultats des séries 1 et 2 seront combinés et les 3 premiers pilotes recevront un prix. Lorsque les points sont à égalité, le décalage horaire (durée totale de leur course) est le facteur décisif.

h) Sponsors BTT

Pour être éligibles aux prix des sponsor, les pilotes BTT doivent:

1. poser visiblement les autocollants correspondants sur leur moto
2. apposer les badges correspondants sur leur combinaison de course

i) Classement final

Le vainqueur final est celui qui a obtenu le plus de points. En cas d'égalité le titre du Champion sera décerné à celui qui a obtenu le plus grand nombre de meilleures places. Si l'égalité persiste, l'attribution se fera selon, dans l'ordre, la meilleure place dans le classement de la dernière série comptant pour le championnat en question ou, le cas échéant, selon l'avant-dernier, etc.

Le FMB-BMB attribuera le titre du «Champion de Belgique 2024 - classe "StockTwin 650" au vainqueur final.

j) Modifications règlement

Si des modifications sont apportées au règlement pendant l'Open Belgian Championship du Belgian Twin Trophy 2024, cela se fera via des addenda et les pilotes en seront informés via le site Web de BTT dans les plus brefs délais.

Seule l'organisation du Belgian Twin Trophy est autorisée à procéder aux aménagements nécessaires en cas de contestation du Règlement Général et / ou Technique BTT – StockTwin 650

k) Responsabilité

L'organisation du Belgian Twin Trophy ne peut pas être tenue responsable pour des calamités qui pourraient survenir avant, pendant ou après les courses BTT.

l) Questions

Les questions peuvent être posées via info@belgiantwintrophy.be ou via le formulaire de contact sur le site : www.belgiantwintrophy.be

m) Organisation d'information BTT

L'organisation du Belgian Twin Trophy est entre les mains de l'association au nom de HJ-RacePromo vzw

n) Information N° banque et TVA de HJ-RacePromo vzw

IBAN: BE88 735037709241

BIC: KREDBEBB

VAT: BE 0607.994.713